



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **23 mars 2010, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Quinze commissaires sur dix-neuf sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Jean-Yves Dupuis
Andrée Bouchard	Claire Fortin
Gilles Chrétien	Gilles Labrie
Monique Chrétien	Suzanne Langlais
Alban Côté	Jean-Pierre Pigeon
Jocelyne Côté	Jean-François Roy
Monique Coulombe	Jean-François Tapp
Guy Dugal	

Les commissaires-parents, madame Sylvie Pelletier et monsieur Joël Francoeur sont absents et ont avisé de leur absence.

Les commissaires, madame Guylaine Bernatchez et messieurs Ghislain Smith et Jean-Marc Lemieux ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame France Gagnon	directrice des Services éducatifs
Monsieur Serge Joncas	directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2010
 - 4.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2010
5. Période de questions (5 minutes)

6. Enjeux politiques :
 - 6.1 Ordre du mérite régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec
 - 6.2 Inscriptions au colloque de la F.C.S.Q. des 6 et 7 mai 2010
 - 6.3 Nominations à l'assemblée générale annuelle de la F.C.S.Q. des 7 et 8 mai 2010 à Québec
 - 6.4 Cotisation annuelle à l'Unité régionale Loisir et sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM)
 - 6.5 Protecteur de l'élève – adoption des critères d'embauche et d'un appel d'offres de service
 - 6.6 Élections scolaires et municipales simultanées, motion d'appui
7. Sujets relatifs au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle :
 - 7.1 Cadre organisationnel des services éducatifs offerts dans les centres
 - 7.2 Calendriers scolaires des centres 2010-2011
8. Sujets relatifs au Service des ressources humaines :
 - 8.1 Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs : journée des gestionnaires
9. Sujets relatifs au Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire :
 - 9.1 Réclamation à Revenu Québec, d'un bien appartenant à la Commission scolaire des Chic-Chocs
 - 9.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013
10. Sujets d'informations :
 - 10.1 Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire :
 - 10.1.1 Actes d'établissement 2010-2011
 - 10.1.2 Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011
 - 10.1.3 Annexes A et B des Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011
 - 10.2 Services éducatifs :
 - 10.2.1 Dépôt de l'organisation scolaire 2010-2011, version 1
11. Informations :
 - 11.1 Rapport de la présidence
 - 11.2 Rapport de la direction générale
 - 11.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
 - 11.4 Rapport des commissaires-parents
 - 11.5 Informations des établissements
 - 11.6 Reddition de comptes des administrateurs
 - 11.7 Reddition de comptes du Comité exécutif
 - 11.8 Reddition de comptes du Comité des ressources humaines
12. Période de questions du public (10 minutes)
13. Autres affaires
14. Correspondance et dépôt de documents
15. Questions et commentaires des commissaires
16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Gilles Labrie, et résolu,

CC-1003-110 que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1003-111 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 février 2010 soit adopté tel que modifié.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2010.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun droit de parole n'est accordé.

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, se retire de la séance. La vice-présidente, madame Suzanne Langlais, assure la présidence de la séance.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 ORDRE DU MÉRITE RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (F.C.S.Q.)

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alban Côté, et résolu,

CC-1003-112 que monsieur Jean-Pierre Pigeon, dans la catégorie élu scolaire, soit récipiendaire de la médaille d'argent de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon, réintègre la séance et reprend la présidence de la rencontre.

6.2 INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DE LA F.C.S.Q. DES 6 ET 7 MAI 2010 À QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1003-113 que les personnes suivantes participent au colloque de la F.C.S.Q. les 6 et 7 mai 2010 dont le thème est «**Réussir à l'unisson**».

- ◆ Guy Dugal
- ◆ Alban Côté
- ◆ Monique Chrétien
- ◆ Jocelyne Côté
- ◆ Andrée Bouchard

6.3 NOMINATIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.C.S.Q. DES 7 ET 8 MAI 2010 À QUÉBEC

a) Nomination du président

Conformément à l'article 4.1.1A des règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Coulombe, et résolu,

CC-1003-114 que monsieur Jean-Pierre Pigeon siège comme délégué officiel à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. les 7 et 8 mai 2010 à Québec.

b) Nomination d'un substitut au président

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CC-1003-115 que madame Jocelyne Côté agit comme déléguée substitut au président à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. les 7 et 8 mai 2010 à Québec.

c) Nomination d'un(e) délégué(e)

Monsieur Jean-Yves Dupuis propose la nomination de madame Monique Chrétien, celle-ci accepte de siéger comme déléguée.

Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, propose la fermeture des nominations.

Suite aux résultats des nominations, IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CC-1003-116 que madame Monique Chrétien siège comme déléguée officielle à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. les 7 et 8 mai 2010 à Québec.

d) Nomination d'un(e) substitut au (à la) délégué(e)

Madame Claire Fortin propose la nomination de madame Jocelyne Côté, celle-ci accepte d'agir comme déléguée substitut.

La commissaire, madame Claire Fortin, propose la fermeture des nominations.

Suite aux résultats des nominations, IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CC-1003-117 que madame Jocelyne Côté siège comme déléguée substitut à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. les 7 et 8 mai 2010 à Québec.

6.4 COTISATION ANNUELLE À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1003-118 que la Commission scolaire des Chic-Chocs adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en versant sa cotisation annuelle de 263,10 \$ et qu'elle laisse le soin au directeur général de nommer deux représentants à l'assemblée générale.

6.5 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE, ADOPTION DES CRITÈRES D'EMBAUCHE ET D'UN APPEL D'OFFRES DE SERVICE

CONSIDÉRANT le nouvel article 220,2 de la Loi sur l'instruction publique adopté en 2009, obligeant la commission scolaire à se doter d'un nouveau *Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* et de procéder à l'embauche d'un protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT le nouveau *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire* adopté le 15 juillet 2009 fixant le mandat du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique sur le projet d'appel d'offres de service tel que décrit au document SG-0910-009, daté du 16 mars 2010, version1;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Gilles Labrie, et résolu,

CC-1003-119 que le document SG-0910-009 traitant des critères d'embauche et de l'appel d'offres de service pour l'engagement d'un protecteur de l'élève soit adopté par le Conseil des commissaires.

6.6 ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES, MOTION D'APPUI

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec a déposé le 17 mars 2010 un rapport sur les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaires et municipales, et ce, dès 2013;

CONSIDÉRANT que les taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse;

CONSIDÉRANT le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie;

CONSIDÉRANT que la simultanéité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès;

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la

participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois;

CONSIDÉRANT qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que 87 % des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82 % des répondants ont mentionné que cette simultanéité les inciterait davantage à aller voter;

CONSIDÉRANT que plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées;

CONSIDÉRANT la demande de la F.C.S.Q. de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1003-120

- ◆ de demander au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection.
- ◆ de transmettre une copie de cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à la vice-première ministre, députée de Bonaventure et ministre responsable de la Gaspésie, aux députés des circonscriptions de Gaspé et de Matane, aux maires des municipalités de la Côte-de-Gaspé et de la Haute-Gaspésie, au préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie, au préfet de la MRC Côte-de-Gaspé, au président de l'UMQ, au président de la FQM et à la présidente de la F.C.S.Q.

7. SUJETS RELATIFS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

7.1 CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS DANS LES CENTRES

CONSIDÉRANT l'article 251 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Claire Fortin, et résolu,

CC-1003-121 que soit approuvé le projet relatif aux services éducatifs offerts dans les centres de formation professionnelle et dans les centres d'éducation des adultes pour l'année 2010-2011, conformément au document SEAFP0910-40, daté du 11 février 2010, version 3.

7.2 CALENDRIERS SCOLAIRES DES CENTRES POUR 2010-2011

CONSIDÉRANT l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité des politiques pédagogiques sur les projets des calendriers scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1003-122 que soient adoptés les calendriers scolaires des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle, conformément aux documents SEAFP0910-29, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-39, daté du 10 février 2010, version 3; SEAFP0910-44, daté du 11 mars 2010, version 2; SEAFP0910-30, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-31, daté du 9 février 2010, version 2; SEAFP0910-36, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-38, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-37, daté du 9 février 2010, version 3; SEAFP0910-32, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-35, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-34, daté du 9 février 2010, version 1; SEAFP0910-33, daté du 9 février 2010, version 1.

8. SUJET RELATIF AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS : JOURNÉE DES GESTIONNAIRES

VU la dernière version de la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs adopté par voie de résolution (CC-1002-103) le 23 février 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1003-123 que la journée des gestionnaires soit le quatrième mardi du mois d'avril et que la responsabilité de souligner cette journée appartienne au Conseil des commissaires.

9. SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1 RÉCLAMATION, À REVENU QUÉBEC, D'UN BIEN APPARTENANT À LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

VU la somme au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs apparaissant au Registre des biens non réclamés de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT que la procédure de réclamation exige une résolution de l'organisme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal, et résolu,

CC-1003-124 de présenter, à Revenu Québec, une réclamation au montant de 771,80 \$ correspondant à la valeur du bien apparaissant au Registre des biens non réclamés de Revenu Québec au nom de la Commission

scolaire des Chic-Chocs, et de mandater monsieur Martin Savoie, directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire, à agir pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs dans ce dossier de réclamation.

9.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2010-2013

VU l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan triennal 2010-2013 à la séance du 23 février 2010;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été faites conformément aux articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alban Côté, et résolu,

CC-1003-125 que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013 soit adopté conformément au projet déposé (document SRMF0910-019, daté du 26 janvier 2010, version 1).

10. SUJETS D'INFORMATIONS

10.1 SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1.1 ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2010-2011

Les actes d'établissement 2010-2011 vous sont déposés pour étude. Le document ci-joint (SRMF0910-020, daté du 27 janvier 2010, version 1) est le projet sur lequel la Commission scolaire entend faire sa consultation conformément aux articles 79, 110.1 et 193 de la Loi sur l'instruction publique.

Pour une meilleure compréhension, nous avons surligné les modifications par rapport à la version précédente.

Après consultation et modification, s'il y a lieu, une nouvelle version du document sera soumise au conseil des commissaires pour adoption prévue à la séance du 27 avril 2010.

10.1.2 RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉCOLES, LES CENTRES ET LES SERVICES 2010-2011

Les règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011 vous sont déposées pour étude. Cette version sera également acheminée pour consultation. Son adoption sera à l'ordre du jour du 27 avril 2010.

10.1.3 ANNEXES A ET B DES RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉCOLES, LES CENTRES ET LES SERVICES 2010-2011

Les annexes A et B des règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011 vous sont déposées pour étude. Leur adoption sera à l'ordre du jour du 27 avril 2010.

10.2 SUJET RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS

10.2.1 DÉPÔT DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2010-2011, VERSION 1

En vue de l'opération que doit mener le Service des ressources humaines au début d'avril 2010 annonçant les réductions de personnels aux différents syndicats, le présent projet de répartition a été validé auprès des directions d'école lors d'une tournée des écoles réalisée du 10 au 19 mars 2010.

Ce projet sera soumis à la consultation auprès des comités suivants :

- ✓ Comité paritaire EHDAA prévu à la convention collective du personnel enseignant, art. 8-9.04 C1
- ✓ Comité de Participation Commission prévu à la convention collective du personnel enseignant – 4-2.08
- ✓ Comité consultatif EHDAA prévu à la LIP, art. 187
- ✓ Comité de parents prévu à la LIP, art. 193-5^e

du 26 mars au 15 mai 2010, en vue d'une adoption par le Conseil des commissaires du mois de mai ou juin 2010, selon le retour de consultation des différents comités.

11. INFORMATIONS

11.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 24 février 2010 au 23 mars 2010.

11.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 24 février 2010 au 23 mars 2010.

11.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION

- ◆ Formation sur la Loi 88 avec monsieur Jean-Pierre Charbonneau :
 - Madame Suzanne Langlais
 - Monsieur Guy Dugal
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
 - Madame Claire Fortin
 - Monsieur Gilles Labrie
 - Madame Monique Chrétien
 - Madame Andrée Bouchard
 - Madame Jocelyne Côté
 - Monsieur Jean-François Tapp
 - Madame Guylaine Bernatchez
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon
 - Monsieur Jean-Marc Lemieux
 - Monsieur Jean-François Roy

- ◆ Rencontre du Comité des ressources humaines :
 - Madame Suzanne Langlais
 - Madame Monique Coulombe
- ◆ Visite de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon
- ◆ Conférence de Jici Lauzon dans le cadre de la semaine des adultes en formation :
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
- ◆ Assemblée publique du Comité sur la «Politique culturelle de la MRC Côte-de-Gaspé» :
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
- ◆ Rencontre du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame de Cloridorme :
 - Monsieur Alban Côté
- ◆ Dictée P.G.L à l'école Notre-Dame de Cloridorme :
 - Monsieur Alban Côté
- ◆ Deuxième rencontre du Comité «École en santé» - constats de l'évaluation effectuée :
 - Madame Claire Fortin
- ◆ Activité visant à susciter l'entrepreneuriat chez les étudiants de l'école Gabriel-Le Courtois :
 - Monsieur Jean-François Roy
- ◆ Rencontre du Comité de gouvernance et d'éthique
 - Madame Monique Chrétien
 - Madame Monique Coulombe

11.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Aucun commissaire-parent n'était présent à la rencontre. Un rapport des activités pourra être déposé à la prochaine séance du Conseil des commissaires.

11.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, présente aux commissaires le 7^e rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 27 avril 2010.

11.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du « Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs », le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés, témoignent des décisions prises au cours du mois de février 2010. Les personnes concernées répondent aux interrogations des commissaires.

11.7 REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'article 9 du règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs de notre commission scolaire stipule que le procès-verbal du Comité exécutif répond de la reddition de comptes du dit Comité. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 17 février 2010 et l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 16 mars 2010 sont déposés à titre d'information.

11.8 REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La commissaire, madame Suzanne Langlais, procède à la reddition de compte du Comité des ressources humaines en lien avec le dossier du recrutement du personnel et des actions posées par le Service des ressources humaines.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Aucun droit de parole n'est accordé.

13. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ◆ Accusé réception provenant du bureau du premier ministre, monsieur Jean Charest, en lien avec la motion d'appui à Exploramer.
- ◆ Accusé réception provenant du bureau de la député de matane, vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, madame Nathalie Normandeau, en lien avec la motion d'appui à Exploramer.
- ◆ Lettre provenant de monsieur Serge Laplante de la Tribune de la presse pour une demande d'information concernant l'assiduité et le salaire des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs.
- ◆ Lettre provenant de la ministre Courchesne annonçant qu'une somme de 915 482 \$ a été réservée à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour permettre la réalisation de différents projets dans le cadre de la mesure *Résorption du déficit d'entretien*.
- ◆ Réponse du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à une demande de financement pour le programme *Secrétariat* au CFP de la Haute-Gaspésie.
- ◆ Lettre provenant de la direction générale de la formation professionnelle et technique en lien avec une demande d'aide financière pour la mise sur pied du Centre intégré de formation professionnelle et technique.
- ◆ Lettre envoyée à madame France Tapp et monsieur Tony Cassivi dans le dossier orthophonie.

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- ◆ Compte tenu que la Loi 88 propose aux commissaires d'être plus présents dans les activités publiques de la commission scolaire, le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, demande que les commissaires soient informés régulièrement des différentes activités de représentation qui se tiendront dans l'organisation.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin,

CC-1003-126 que la séance soit levée à 21 h 55.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL